

SOIRÉE DÉBAT & COCKTAIL

Citoyenneté et fragilités : comment vieillir debout jusqu'au bout ?



OUVERT À TOUS - ENTRÉE LIBRE

14 NOVEMBRE 2019 - CENTRE DES CONGRÈS DE LA VILLETTE

18H00



DÉBAT ANIMÉ PAR YVES GINESTE,
ROSETTE MARESCOTTI
& ANNIE DE VIVIE

19H00



REMISE DES LABELS HUMANITUDE
EN PRÉSENCE DES
REPRÉSENTANTS DU
GOUVERNEMENT

20H00



COCKTAIL/NETWORKING
DANS LE VILLAGE
DE LA SILVER ECONOMIE

Avec l'intervention de **Michèle Delaunay**, ancienne ministre chargée des Personnes âgées, et **Eric Sanchez**, directeur de la valorisation et des initiatives sociale AG2R LA MONDIALE

AVEC LE SOUTIEN DE



AG2R LA MONDIALE

Pionner dans son approche et très présent sur le terrain, **AG2R LA MONDIALE** œuvre pour le bien-être et le bien vieillir, notamment des seniors, en tenant compte de l'ensemble des facteurs déterminants de la santé (activité physique, alimentation, habitat, travail, vie sociale, environnement, etc.).

Au travers d'une vision large, il mène des actions de prévention et de sensibilisation de proximité, et apporte des clés sur les comportements individuels, les gestes et habitudes à adopter pour être ou rester en forme. AG2R LA MONDIALE participe également à des programmes de recherche médicale et s'inscrit dans des démarches d'«innovation santé».

mutuelle
intégrance
L'esprit de solidarité

■ GROUPE APICIL

Créée en 1980, la **Mutuelle Intégrance** est issue de la volonté commune de personnes handicapées, de leur famille et de professionnels du secteur sanitaire et social qui ont ainsi créé une mutuelle apportant des solutions adaptées à tous les besoins. Cette année, après un travail de réflexion appuyé d'une étude de terrain menée auprès des Français par l'Institut IPSOS, la Mutuelle Intégrance a réalisé un Livre blanc « La perte d'autonomie : sensibiliser, accompagner, innover » afin de mieux comprendre et ainsi mieux agir face aux nouveaux enjeux liés au grand âge.

A retrouver sur www.integrance.fr.



Présidée par Thierry Beaudet, la **Fédération nationale de la Mutualité Française** est une organisation professionnelle qui fédère la quasi-totalité des mutuelles santé et défend leurs intérêts collectifs.

Sociétés de personnes à but non lucratif régies par le code de la mutualité, les mutuelles ne versent pas de dividendes et ne pratiquent pas la sélection des risques. Elles interviennent comme premier financeur des dépenses de santé après la Sécurité sociale. Avec leurs 2 600 services de soins et d'accompagnement, les mutuelles jouent un rôle majeur pour l'accès aux soins et sont le premier acteur privé de prévention santé (plus de 8 000 actions déployées chaque année dans toutes les régions) [Pour en savoir plus, voir www.mutualite.fr].